

## Citoyenneté

Au départ, j'étais surpris qu'il y ait aussi peu de projets sur la page « Citoyenneté ». Mais à la lecture du détail des crédits mis à la disposition du Collège, j'ai vu que ce dernier avait accordé en 2008 des subventions notamment à la Fondation Auschwitz, à l'asbl Territoires de la Mémoire ainsi qu'à l'action « le train des Mille » par l'intermédiaire de l'Institut National des Invalides de Guerre. Au total, le Collège a alloué en 2008 4.086 euros à ces associations et/ou institutions.

Aussi, nous souhaitons tout d'abord marquer le soutien de l'ensemble du Conseil pour ces initiatives heureuses. Notre groupe politique propose dès lors un amendement budgétaire visant à transférer 4.086 euros de ces crédits mis à la disposition du Collège vers un nouvel article à insérer à la page « Citoyenneté ».

Ensuite, nous proposons de renforcer ces initiatives par la création d'un Prix provincial de la Mémoire. Ce Prix serait destiné aux élèves de rhétorique de toutes les écoles de la province, tous réseaux confondus. Chaque élève, sur une base volontaire, pourrait produire un travail de 'recherche' sur un aspect humain quelconque lié à la Guerre, pas nécessairement sur la déportation juive. Une dizaine de lauréats seraient choisis par un jury neutre et compétent. Les lauréats se verraient offrir un voyage en Pologne afin de vivre l'expérience de la découverte des camps d'Auschwitz et de Birkenau. On y couplerait idéalement Cracovie et Varsovie (où l'on trouve un intéressant musée sur l'insurrection du Ghetto). L'avantage de la formule du Prix de la Mémoire réside dans l'investissement des élèves de sorte que la trace reste profonde. Nous affecterions 12.000 euros à l'organisation et à la remise de ce Prix ainsi qu'au Prix lui-même.